

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Le Directeur Agriculture Environnement Partenariat local

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Chef du Service Environnement et Milieux naturels
--

Grade et filière	INGENIEUR PRINCIPAL / TECHNIQUE
------------------	---------------------------------

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique :

PÔLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES				
DIRECTION	SERVICE	CELLULE ou GROUPEMENT	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Agriculture, Environnement, Partenariat local (DAEPL)	Environnement et Milieux naturels	-	Cité Jean Bouhey	DIJON

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Pôle Aménagement et Développement des Territoires
- Services de la Direction Agriculture Environnement Partenariat local
- Pôle Ressources
- DDRHRS
- Direction Education et Patrimoine

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? OUI

Nombre de personnes dans le service: 13

Nombre de personnes directement encadrées : 13

B) Relations externes

- Conseillers Départementaux
- Maires
- EPCI
- Chambres consulaires
- Services de l'Etat (Préfecture, DDT, DREAL, ARS...)
- Prestataires de services (bureaux d'études, entreprises...)
- Associations
- Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté
- SICECO et autres acteurs de l'énergie (ENGIE, EDF, ENEDIS)
- Bureaux d'études, gestionnaires de réseaux et syndicat d'eau potable
- Etablissements publics : Agences de l'Eau, ADEME, ONF, BRGM, EPTB, Météo France, VNF...

3) MISSIONS PRINCIPALES :

Sous l'autorité du Directeur Agriculture Environnement Partenariat local assure la responsabilité technique, administrative, opérationnelle et financière des missions de son service.

A ce titre :

- 1) Pilote et anime son service en favorisant la responsabilisation et la reconnaissance des agents, la fiabilité des actes produits et la réactivité du service,
- 2) Propose des évolutions de la politique environnementale de CD21, particulièrement en termes d'enjeux des transitions énergétiques et écologiques ; ces évolutions ont une portée transversale à l'ensemble des politiques portées par l'institution ;
- 3) Pilote l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Départemental de l'eau, projet phare de l'institution,
- 4) Assure la coordination de la politique environnementale pour l'ensemble de l'institution dans les domaines suivants : eau et milieux aquatiques, économie circulaire, forêts, biodiversité, énergies renouvelables, développement durable.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

- 1) Pilote et anime son service en favorisant la responsabilisation et la reconnaissance des agents, la fiabilité des actes produits et la réactivité du service :**
 - Coordonne, encadre et anime les agents du service et s'attache à développer leurs compétences,
 - Décline les orientations stratégiques et les priorités de la direction,
 - Coordonne les activités du service et favorise la bonne circulation et appropriation de l'information dans son service, et entre les services, et est garant de la réactivité et de la qualité du service rendu,
 - Est garant de l'expertise technique nécessaire à la fiabilité des actes, garantit le

respect des lois, règlements et procédures,

- Est acteur de l'évaluation des politiques dont il a la charge sous l'impulsion de la direction et, à ce titre, collabore avec la MEOP,
- Est force de proposition pour faciliter l'adaptation des politiques dont il a la charge,
- Prépare et suit le budget propre à son service,
- Conduit les évaluations des collaborateurs du service qu'il encadre et coordonne la procédure d'évaluation dans son service,
- Participe au dialogue social interne au service et à la gestion des ressources humaines du Service,
- Manage opérationnellement les équipes du service,
- Participe à la transversalité des actions au sein de la Direction et avec les autres pôles,
- Contribue à la valorisation des missions du Conseil Départemental en proposant des actions de communication sur les missions du service.

2) Propose des évolutions de la politique environnementale, particulièrement en termes d'enjeux des transitions énergétiques et écologiques :

- Met en place les actions de sensibilisation en interne et en externe pour faciliter les émergences des projets dans le domaine des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et de la biodiversité, du développement des énergies renouvelables, de la politique forestière et de l'Economie circulaire,
- Est garant de l'atteinte des 21 ENS à horizon 2027,
- Pilote la Mission Bois Energie,
- Elabore les bilans techniques permettant d'apprécier l'impact de la politique de développement durable du Département (notamment le rapport annuel de Développement Durable),
- Procède à une veille technique en matière de transition énergétique et environnementale et est force de propositions innovantes.

3) Assure la gestion et participe à la protection de la ressource en eau et réalise des perspectives sur les différentes approches de la ressource en eau :

- Pilote la mise en œuvre de la Stratégie Départementale de l'Eau et sa déclinaison opérationnelle : le Plan Départemental de l'Eau,
- Conduit les projets stratégiques de mobilisation des ressources en eau stratégiques (Les Maillys et Grosbois),
- Suit les plans globaux (Plan Rhône, Plan Loire, Plan Seine...), participe aux Comités de rivières et aux Commissions Locales de l'Eau,
- Met en cohérence la politique de l'eau avec les schémas d'aménagement foncier, l'accord-cadre agricole, les Espaces Naturels Sensibles, l'Environnement, les déchets,

- Organise la concertation tant en interne qu'en externe, avec les agences de l'eau, les services de l'État, les Chambres Consulaires, les EPTB, les EPCI compétents, les bureaux d'études,
- Elabore les bilans techniques permettant d'apprécier l'impact de la politique d'intervention du Conseil Départemental dans le domaine de l'eau.

4) Assure la coordination de la politique environnementale pour l'ensemble de l'institution dans les domaines suivants : eau et milieux aquatiques, économie circulaire, forêts, biodiversité, énergies renouvelables, développement durable :

- Pilote la mise en place des plans, programmes et des schémas correspondants,
- Etablit les bilans techniques permettant d'évaluer les politiques de développement durable du département, ainsi que le rapport annuel de développement durable,
- Met en place les accords-cadres avec les différents partenaires (ONF, ADEME, SICECO, etc),
- Pilote l'élaboration des politiques partenariales,
- Expérimente une gestion forestière qui prenne en compte le changement climatique et l'accroissement du risque feux de forêt, et compéter les moyens du SDIS pour lui permettre de traiter efficacement l'accroissement des risques naturels,
- Met en œuvre les actions visant à atteindre l'objectif de la mandature de plantation d'un million d'arbres à horizon 2028.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

- Le poste nécessite un travail de transversalité avec les services de la Direction et entre les pôles, travail en mode projet.
- Il nécessite également une capacité pour matérialiser chaque mission (connaissance informatique, en communication, en connaissance métiers).
- Réunions extérieures, des contraintes horaires, travail en équipe.
- Permis B.

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPETENCES

Organiser la mise en œuvre des actions dans le cadre des politiques confiées

Définir des objectifs et des indicateurs de performance pour le service et mettre en œuvre des dispositifs de suivi

Organiser et garantir le travail en transversalité

Créer et entretenir un réseau de contact et de partenariat

Planifier et contrôler les activités au sein de l'équipe

Sécuriser les actes et les procédures administratives

Organiser et adapter la circulation des informations

Prévenir, réguler et gérer les conflits au sein de l'équipe

Élaborer un budget prévisionnel pour son activité et/ou suivre l'exécution budgétaire

Mettre en œuvre le dispositif d'évaluation (objectifs, formation, fiche de poste...) et être responsable de la bonne application des dispositifs RH en vigueur dans la Collectivité

COMPETENCES SPECIFIQUES :

Préparer et animer des réunions de groupes importants et/ou pluridisciplinaires

Initier et faire aboutir un projet de changement faisant intervenir des acteurs ayant des intérêts divergents

Anticiper la conduite de projets/événements et mettre en œuvre les méthodes et outils nécessaires

Piloter un projet transversal particulièrement complexe sur un long terme et mobilisant des partenaires nombreux issus d'horizons très différents

Connaître les modes d'attribution des fonds européens

Rendre compte d'une situation complexe, en clarifier les enjeux afin d'aider à la prise de décision

Conduire les évaluations des politiques publiques et de leurs modalités de mise en œuvre et être force de proposition pour leur adaptation

Connaître les principales règles de la commande publique

Maîtriser le domaine des sciences et techniques relatives à l'environnement : économie circulaire, biodiversité, eau et milieux aquatiques, énergie renouvelable, forêt, développement durable

Interagir avec les organismes en charge de l'environnement et maîtriser les jeux d'acteurs entre structures et leur fonctionnement